

Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 8 février 2019

Monsieur le Directeur académique,

Le ministre de l'Education nationale vante largement la priorité donnée au primaire. L'annonce de la création de 2325 postes dans le 1er degré pour la rentrée 2019 est encore un effet d'annonce pour faire croire au grand public que les efforts sont réellement faits dans ce sens. Le ministre reste sourd à la colère qui gronde dans les écoles, comme dans tout le pays, pour respecter les 50000 suppressions de postes dans la Fonction publique voulues par le président Macron.

La réalité du terrain est toute autre. Au niveau national, 13 académies n'ont aucune création de poste. Aussi, aux 2325 postes créés, il faut retirer :

- 150 postes réservés pour «la stratégie nationale pour l'autisme» dont on ne sait d'ailleurs pas comment ils seront utilisés.
- 4 000 postes pour le dédoublement des classes de CE1 en REP et l'achèvement du dédoublement des classes de CE1 en REP+
- Et combien de postes pour la scolarisation obligatoire à 3 ans (26000 élèves supplémentaires) ?

En réalité il manque donc plus de 2 000 postes de PE ne serait-ce que pour maintenir l'existant déjà très nettement insuffisant. Ces 2000 postes seront récupérés sur les postes classes, les postes de remplaçants... La réalité c'est donc la fermeture programmée de milliers de classes et d'écoles entières en milieu rural, mais aussi en ville notamment en maternelle et des fusions d'écoles pour supprimer des postes de directeurs et d'adjoints alors que les PE sont déjà à la limite de la rupture.

Partout les effectifs vont exploser. Cette situation ne permettra ni d'améliorer les effectifs par classe dans les 90000 classes qui comptent déjà 25 élèves et les 7700 qui ont plus de 30 élèves, ni de créer les postes de remplaçants qui vont continuer à manquer.

Les directeurs n'auront ni décharge supplémentaire ni aide administrative pour faire face à leurs tâches sans cesse grandissantes.

Dans l'Aisne, avec seulement une dotation de 4 postes à la rentrée 2019, nous sommes l'exemple parfait de ces effets d'annonce du ministre. Effectivement, même si on note une baisse démographique, les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants ne s'amélioreront encore pas l'année prochaine.

Dans le projet de carte scolaire pour la rentrée 2019, vous proposez 43 fermetures de classes pour seulement 11 propositions d'ouvertures hors dispositif CP et CE1 dédoublés en REP et REP+ qui mobilise encore à lui seul 25 postes. La FNEC FP-FO 02 dénonce cette répartition inégalitaire des moyens. Les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants en CP et CE1 s'amélioreront dans l'éducation prioritaire mais pas dans les classes en milieu «ordinaire» ou dans les classes hors CP et CE1 dans le prioritaire. Le nombre d'élèves par classe y restera toujours trop élevé.

Puisque désormais la circulaire mouvement intra-départemental est présentée en CTSD, la FNEC-FP-FO réitère son attachement à un mouvement à deux phases de saisies, à un barème avec l'AGS comme élément essentiel, son opposition à des vœux géographiques obligatoires et demande l'abandon des postes à profil.

La FNEC FP-FO se positionne clairement :

- ▶ non au dispositif BLANQUER « 100 % réussite » : les postes créés doivent servir à satisfaire les besoins de toutes les écoles
- ▶ ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles ;
- ▶ aucune fermeture - maintien de toutes les classes ;
- ▶ création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, en nombre suffisant ;
- ▶ ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ;
- ▶ allègement des effectifs dans toutes les classes ;
- ▶ recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire - non au recrutement de contractuels ;
- ▶ ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain ;